

SÉANCE ORDINAIRE
1 MAI 2017 À 19H00

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VAL-BRILLANT
COMTÉ DE MATAPÉDIA

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Val-Brillant, tenue en la salle du Conseil, au 38 rue des Cèdres à Val-Brillant, le lundi 1er mai 2017 à 19H00.

La séance est présidée par Monsieur Jacques Pelletier, maire. Sont aussi présents les Conseillers suivants : Madeleine D'Amours, Jacques Gaulin, Ghislain Perreault et Michel Dubé.

Absences : Stevens Pelletier et Geneviève Leblanc.

Madame Véronique Fournier, secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe, est également présente.

130-05-2017 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jacques Gaulin et résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le point « divers » ouvert.

131-05-2017 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017

Il est proposé par Mme Madeleine D'Amours et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017 après avoir effectué la correction concernant le titre de la résolution 103-04-2017 pour *contrat de travail - coordonnateur des loisirs*.

132-05-2017 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 AVRIL 2017

Il est proposé par M. Jacques Gaulin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 avril 2017 tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

Tel qu'exigé dans l'article 176.4 du code municipal, la secrétaire-trésorière fait le dépôt de deux états comparatifs, les deux états étant regroupés sur un même rapport.

Le premier état présente la comparaison entre les revenus et les dépenses réalisées au 31 mars 2017 par rapport à ceux du 31 mars 2016.

Le deuxième état comparatif présente un détail des revenus et des dépenses réalisées au 31 mars 2017 par rapport aux prévisions budgétaires de 2017.

133-05-2017 APPROBATION DES COMPTES

Les déboursés d'avril 2017 totalisent 27 172.18\$ (rapport des transactions) en plus des salaires nets du mois au montant de 10 199.30\$. Les achats auprès des fournisseurs en avril 2017 totalisent 158 719.39\$.

Il est proposé par M. Ghislain Perreault et résolu d'approuver les déboursés et les salaires d'avril 2017 ainsi que le paiement des comptes fournisseurs tels que détaillés aux différents rapports présentés et de payer les sommes à même les postes budgétaires prévus à cette fin.

CORRESPONDANCE

S.E.R.V. Avis de convocation Assemblée générale annuelle le jeudi 4 mai 2017 à compter de 18h30.

SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ : La semaine de la municipalité est un événement qui vise à mettre de l'avant les actions et les valeurs qui caractérisent votre communauté. Votre municipalité sera invitée à organiser diverses activités relatives à ses fonctions et à ses services.

LA FÊTE DES VOISINS : La municipalité de Val-Brillant se joint à la Fête des voisins le samedi 10 juin 2017. Elle invite ses citoyens à se joindre à cet événement qui s'étend à toutes les régions du Québec. Ne manquez pas le bulletin municipal pour plus d'information. Vous pouvez aussi communiquer avec Michael Vignola.

SANTÉ MENTALE QUÉBEC : Les municipalités du Québec contribuent grandement au mieux-être physique des citoyennes et citoyens en les encourageant à adopter de saines habitudes de vie. Nous vous invitons à proclamer la Semaine nationale de la santé mentale qui aura lieu du 1^{er} au 7 mai 2017.

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2016-2020 : La MRC de la Matapédia sait dotée d'un nouvel outil collectif afin de favoriser la communication aux citoyens de notre territoire des informations relatives à la gestion des matières résiduelles. Votre participation par vos suggestions, commentaires et partages sera fortement appréciée dans l'évolution de cette démarche qui nous profitera, car l'objectif est de réduire toujours et encore les quantités de matières envoyées à l'enfouissement.

BPR-INFRASTRUCTURE INC. (lettre copie conforme à la CPTAQ) : Concernant le projet d'assainissement des eaux usées, nous vous transférons les résolutions demandées afin que la demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture déposée à vos bureaux soit assimilée à une demande d'exclusion, et que cette dernière soit appuyée par la MRC de la Matapédia.

POINT D'INFORMATION : RAPPORTS DU CONSEIL

Transport et travaux publics : Marien Canuel

Le mois d'avril a été un mois de dégagement des ponceaux et ruisseaux. Pose de fanions dans les rangs, deux voyages de graviers ont été étendus dans le chemin de la sablière et devant la cédrière.

Loisirs et tourisme : Madeleine D'Amours pour Michael Vignola

Tous les quais sont loués. En attente d'une réponse favorable pour une du gouvernement de 2000\$ pour l'ensemencement du lac et une contribution financière de 1000\$ de la part de la municipalité Val-Brillant.

Corporation Fenêtre Lac Matapédia (CFLM) : Madeleine D'Amours

Inauguration du Belvédère le 9 juillet 2017. Invitation aux gens pour l'AGA qui aura lieu en juin.

134-05-2017 MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2017 – REPORTER LA RÉUNION DU 07 AOÛT AU 08 AOÛT 2017

CONSIDÉRANT QUE la date d'échéance du règlement d'emprunt 10-2002 est le 28 août 2017;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit réserver une date qui coïncide avec une séance du conseil;

CONSIDÉRANT QUE la séance prévue le 07 août 2017 est un congé civique provincial;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Finances Québec est en congé férié;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Michel Dubé et unanimement résolu de reporter la réunion du lundi 07 août 2017 au mardi 08 août 2017 à la même heure.

135-05-2017 PLANIFICATION VACANCES ANNUELLE

Il est proposé M. Jacques Gaulin et résolu unanimement d'autoriser les vacances des employés municipaux aux dates suivantes :

Marien : 09 au 15 juillet 2017;
13 au 19 août 2017;
10 au 16 septembre 2017;
11 au 17 février 2018;
11 au 17 mars 2018;

Sylvain : 20 au 26 août 2017

COMPENSATION STAGE – SOPHIE BOUCHARD

REPORTÉ

136-05-2017 PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Brillant a pris connaissance des modalités d'application du Volet – *Accélération des investissements sur le réseau routier local* (AIRRL);

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Brillant désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour *la réalisation de travaux d'amélioration* du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Michel Dubé, il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Val-Brillant autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

137-05-2017 PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Brillant a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Brillant désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour *l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration* du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de La Matapédia a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Ghislain Perreault, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Val-Brillant autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

138-05-2017 PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Brillant a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Brillant désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de La Matapédia a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Jacques Gaulin, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Val-Brillant autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre de volet RIRRL.

139-05-2017 PROGRAMMATION DES TRAVAUX – TECQ 2014-2018

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Brillant a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Brillant doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité de Val-Brillant s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité de Val-Brillant s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité de Val-Brillant approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité de Val-Brillant s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

QUE la municipalité de Val-Brillant atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

140-05-2017 SERVICE DE GÉNIE MUNICIPAL DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA – PRÉPARATION DES DOCUMENTS D’APPEL D’OFFRES, RÉALISATION ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Il est proposé par M. Michel Dubé et résolu unanimement de mandater le Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour la préparation des documents d’appel d’offres, la réalisation de l’appel d’offres ainsi que la surveillance des travaux d’inspection des conduites d’égout.

141-05-2017 SERVICE DE GÉNIE MUNICIPAL DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA – COORDINATION ET SURVEILLANCE

Il est proposé par M. Michel Dubé et unanimement résolu de mandater le Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour la coordination ainsi que la surveillance des travaux de détermination des sols agressifs en lien avec la connaissance du réseau d’aqueduc.

142-05-2017 APPROBATION DE L’ESTIMATION DES TRAVAUX – PROJET RRRL VOLET AIRRL

Il est proposé par M. Jacques Gaulin et unanimement résolu d’approuver l’estimation des travaux concernant le rechargement de gravier pour 2017-2018 fourni par l’ingénieur M. Jérôme Tremblay du Service de génie municipale. Les travaux sont estimés à 233 848\$ dont 50% doit-être déboursé par la municipalité.

143-05-2017 AUTORISATION M. CLAVEAU - CCU

CONSIDÉRANT QUE le demandeur désire changer ses fenêtres sur la façade de sa résidence;

CONSIDÉRANT QUE la demeure fait partie du PIIA

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d’acquiescer à la présente demande;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Jacques Gaulin et unanimement résolu d’accepter la présente demande.

144-05-2017 MODIFICATION DE RÈGLEMENT – M. GUY LEGARÉ

CONSIDÉRANT QUE le demandeur désire faire la location de sa maison à la journée, semaine ou mois;

CONSIDÉRANT QUE la maison du demandeur est dans une zone récréotouristique;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d’accepter la présente demande en limitant la modification du règlement à la zone récréotouristique seulement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jacques Gaulin et unanimement résolu d’autoriser la modification du règlement afin de permettre à M. Guy Legaré ou toutes autres personnes qui sont situées dans la zone récréotouristique, de faire la location de leur maison au jour, semaine ou mois.

145-05-2017 VALLÉE DE LA FRAMBOISE – DEMANDE À LA CPTAQ

ATTENDU QUE la Vallée de la Framboise adresse une demande à la CPTAQ pour obtenir l’autorisation d’ériger une tour d’observation et de poser des panneaux d’interprétation tout ceci en lien avec l’implantation d’un écomusée;

ATTENDU QUE la demande vise à mettre en valeur tout le travail l’artisan;

ATTENDU QUE le projet est conforme à la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Ghislain Perreault et résolu de recommander à la CPTAQ d’acquiescer à la présente demande.

146-05-2017 AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 07-01-2002 / DROIT SUPPLÉTIIF AU DROIT DE MUTATION IMMOBILIÈRE

CONSIDÉRANT QUE dans la résolution 07-01-2002, la municipalité autorise qu'un droit supplétif au droit de mutation soit payé à la municipalité dans tous les cas où survient le transfert d'un immeuble situé sur son territoire et où une exonération la prive du paiement du droit de mutation à l'égard de ce transfert;

CONSIDÉRANT QUE le montant du droit supplétif de même que ses modalités d'application sont ceux prévus à la Loi concernant les *droits sur les mutations immobilières*, dont en outre aux articles 20.1 et suivants;

CONSIDÉRANT QUE l'article 20.1 de cette Loi autorise la municipalité à prévoir, par résolution, qu'un droit supplétif lui soit payé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Madeleine D'Amours et unanimement résolu d'amender la résolution 07-01-2002 qui lui prévalait d'un droit supplétif au droit de mutation pour un montant forfaitaire de 200\$ afin de couvrir les frais administratifs qu'un transfert d'immeuble occasionne.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions réservée à l'Assemblée débute à 20h05.

147-05-2017 EFFONDREMENT GAZEBO - GARANTIE

CONSIDÉRANT QUE le gazebo situé à la Cédrière s'est écrasé ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs photos dudit gazebo ont été envoyées au fabricant GAZEBEC;

CONSIDÉRANT QUE le constructeur convient que l'écrasement du gazebo est dû à une charge importante d'accumulation de neige suivie de pluie;

CONSIDÉRANT QUE le constructeur tient tout de même à assumer ces responsabilités face à cet incident;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Dubé et résolu unanimement de déboursier les frais de transport pour le remplacement du gazebo ainsi que la somme habituellement chargée pour une couverture de tôle au lieu d'une couverture de bardeaux de cèdre pour un montant total de 1 550\$ taxes en sus.

148-05-2017 AUTORISATION DÉPENSES – CAMPING / MARINA / LOISIRS / FÊTE DE LA CITROUILLE

Il est proposé par M. Ghislain Perreault et résolu unanimement d'autoriser la liste des dépenses ci-bas mentionnée pour le camping, la marina, les loisirs ainsi que la fête de la citrouille présentée par M. Michael Vignola telle que budgétée.

Entretien bâtiment	781.00 \$
Protection de la galerie de la yourte et de l'OTJ	160.00 \$
Réparation (en cas où)	125.00 \$
Tôle pour protection bois sous galerie Capitainerie	100.00 \$
Peinture des cadrages et soffite/fascia OTJ	75.00 \$
Fenêtre capitainerie cassée thermos	321.00 \$

Entretien terrain	725.00 \$
Abat-poussière	125.00 \$
1 voyage de gravier pour entretien	200.00 \$
En cas où	75.00 \$
1 voyage de terre à gazon	225.00 \$
Graine pelouse	100.00 \$

Pièces et accessoires	1 700.00 \$
------------------------------	--------------------

Divers (quincaillerie, peinture, poignées, clés, plomberie, accessoires) (en cas où)	325.00 \$
Modification terrain #22	350.00 \$
20 bouchons égout réparation	150.00 \$
Modification terrain #1	300.00 \$
Nouvelles tables à pique-nique (4)	400.00 \$
Achat Jeux de fer et Washer	175.00 \$

Entretien équipements camping	600.00 \$	Fournitures de bureau	325.00 \$
Réparation (en cas où)	500.00 \$	Diverse fourniture + papier	225.00 \$
Changement de 4 valves eau	100.00 \$	Vignettes mises à l'eau	100.00 \$

Location machinerie	2 200.00 \$
Ponton	1 200.00 \$
Valve d'eau terrain #2 et #3	200.00 \$
Connexion 3 services #22, #25 et #1	800.00 \$

Publicité camping	1 225.00 \$
Enseigne divers campings/marina	100.00 \$
Installation pancarte 132 (budgéter en 2016)	600.00 \$
Camping Québec (Guide camping Québec)	325.00 \$
Location terrain pour panneaux publicité 132	200.00 \$

701-90-610	Achats cantine camping	1 400.00 \$
------------	------------------------	--------------------

Dépense loisirs	1 500\$
Fête de la pêche	600\$
Tournoi de pêche	900\$

Dépense Fête de la Citrouille	350\$
--------------------------------------	-------

149-05-2017 AUTORISATION EMBAUCHE – CAMPING / MARINA / TERRAIN DE JEUX

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait la demande de subvention pour deux postes à temps plein pour le terrain de jeux et de deux poste dont un à temps plein et l'autre à temps partiel pour le camping/marina;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu seulement une subvention soit celle d'un moniteur-chef au terrain de jeux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire minimiser les coûts en frais de salaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Dubé et unanimement résolu de déplacer le service de terrain de jeux au Camping / Marina et d'autoriser l'embauche de deux personnes, dont une à temps plein et l'autre à temps partiel, pour le Camping. Les employés du Camping devront en plus de leurs tâches, venir en aide au moniteur du terrain de jeux.

150-05-2017 MARCHÉ CEDAR HALL – MODIFICATION DE DATE ET FONCTIONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE les ventes-débarras sont habituellement lors du grand ménage du printemps;

CONSIDÉRANT QUE durant les mois de juillet et août, les gens sont souvent en vacance à l'extérieur;

CONSIDÉRANT QUE la fête des voisins aura lieu le 10 juin 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Dubé et unanimement résolu de modifier la date du CÉDAR HALL pour le 10 juin 2017 dans le cadre de la fête des voisins et ainsi en faire une journée municipale.

151-05-2017 APPROBATION : DÉPLIANTS – LOISIRS ET CULTURE / CAMPING ET MARINA

Il est proposé par M. Ghislain Perreault et unanimement résolu d'autoriser la distribution par voie postale du dépliant de Loisirs et Culture et de distribuer celui de Camping et Marina dans les divers commerces de la municipalité de Val-Brillant.

152-05-2017 FORMATION HERBE À POUX – MARIEN CANUEL

Il est proposé par M. Ghislain Perrault et unanimement résolu d'autoriser le frais de repas à M. Marien Canuel pour la formation gratuite sur l'herbe à poux qui aura lieu le 1^{er} juin 2017 à Rimouski.

153-05-2017 DEMANDE D'APPUI – POSTE CANADA

Il est proposé par M. Michel Dubé et unanimement résolu d'appuyer Poste Canada afin que la population continue de bénéficier d'un service postal public et universel. Une lettre démontrant notre appui sera envoyée au Ministre des Services publics et Approvisionnement Canada.

154-05-2017 DÉPASSEMENT DES CYCLISTES – NOUVELLE RÉGLEMENTATION LOI 100

Il est proposé par M. Jacques Gaulin et résolu unanimement d'autoriser l'achat de deux panneaux, au coût de 25\$ chacune, avisant la nouvelle réglementation (loi 100) sur la distance de dépassement des cyclistes (1.5M) qui seront affichés aux entrées ouest et est de la municipalité.

GESTION DES TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES (TPI) – POSITION DE VAL-BRILLANT

Monsieur le Maire fait un compte rendu de la position de Val-Brillant concernant la gestion des terres publiques intramunicipales (TPI). La municipalité ne prend pas position à cette demande.

155-05-2017 AMENDEMENT RÉSOLUTION 48-02-2017 – AUTORISATION DÉPENSES

ATTENDU QUE dans la résolution 48-02-2017, le conseil autorisait une dépense de 1 500 \$ pour le transfert de la téléphonie IP de l'OTJ vers la Capitainerie;

ATTENDU QUE le service d'informatique fourni par la MRC n'était pas disponible tel que prévu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Ghislain Perrault et unanimement résolu d'amender la résolution 48-02-2017 pour autoriser une dépense totale de 1 835.11\$ taxes en sus.

156-05-2017 NOMINATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX RESPONSABLES DE L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Brillant a décrété par règlement qu'un officier municipal serait responsable de l'application des règlements d'urbanisme et de tout autre règlement applicable;

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Brillant et la MRC de La Matapédia ont conclu une entente intermunicipale pour la fourniture de services en matière d'inspection par la MRC de La Matapédia;

ATTENDU QU'EN VERTU de ladite entente intermunicipale la municipalité doit nommer par résolution les officiers responsables de l'application des règlements d'urbanisme et de tout autre règlement applicable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jacques Gaulin et unanimement résolu de nommer Karine-Julie Guénard, Vincent Aubin, Samuel Larouche et Jocelyn Couturier comme officiers municipaux responsables de l'application des règlements d'urbanisme municipaux et de tout autre règlement applicable et à signer tous les documents liés à ces règlements.

JARDINS DE PLUIE - OBVMR

Monsieur le maire informe la population que l'Organisme du Bassin Versant Matapédia-Restigouche offre deux séances d'information afin d'informer les gens des problématiques reliées aux eaux de ruissellement dans leurs cours, leurs rues et dans la rivière. Grâce aux subventions obtenues, l'OBVMR offre un forfait d'une valeur de 900\$, pour une contribution de seulement 100\$.

157-05-2017 DEMANDE DE DON – CAMP MUSICAL DU LAC MATAPÉDIA

Il est proposé par M. Ghislain Perreault et unanimement résolu d'octroyer un don de 100\$ au Camp musical du Lac Matapédia. Grâce au programme « Mécénat Placement Culture », chaque don amassé sera apparié d'une subvention de contrepartie de 300%. Ainsi, le don de 100\$ de la municipalité représentera 400\$ pour le Camp musical du Lac Matapédia.

158-05-2017 MAISON DES FAMILLES – LOCATION CÉDRIÈRE

Il est proposé par M. Jacques Gaulin et unanimement résolu d'octroyer la Cédrière gratuitement à la Maison des Familles de la Matapédia le jeudi 18 mai 2017. Dans le cadre de la semaine québécoise des familles, la Maison des familles de la Matapédia organisera des activités pour les enfants de la Vallée de la Matapédia.

159-05-2017 PERSONNE RESSOURCE CFLM – MICHAEL VIGNOLA

Il est proposé par M. Ghislain Perreault et unanimement résolu de nommer M. Michael Vignola représentant de la Municipalité de Val-Brillant auprès du l'organisme CFLM.

160-05-2017 PROMOTION CAMPING QUÉBEC – AUTORISATION MICHAEL VIGNOLA

ATTENDU QUE le camping possède dix-neuf terrains sans service;

ATTENDU QUE ces terrains ne sont pratiquement jamais loués;

ATTENDU QUE la location de ces terrains permettrait au camping de bénéficier d'un revenu supplémentaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Ghislain Perrault et unanimement résolu d'autoriser M. Michael Vignola de faire la promotion de ces terrains peu loués en affichant un rabais de 25% sur le prix régulier.

161-05-2017 ENTRETIEN AIR CLIMATISÉ - DÉCARTECQ

CONSIDÉRANT QUE les installations de l'air climatisé dans l'édifice municipal datent de plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE l'air froid ne circule pas correctement dans les conduits prévus à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes uniquement dans la saison printanière et que la température dans le bureau de la Caisse Desjardins et dans celui du maire est beaucoup plus élevée que partout ailleurs;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé une soumission chez DÉCARTEQC INC. pour effectuer les réparations nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux soumissions différentes;

CONSIDÉRANT QUE nous voulons régler le problème définitivement, et ce, avant les chaleurs d'été;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Ghislain Perrault et majoritairement résolu d'autoriser DÉCARTEQC INC. à effectuer la réalimentation complète du diffuseur A/C avec un conduit rigide et isolant thermique au montant de 1 175\$ taxes en sus.

162-05-2017 MOTION DE REMERCIEMENT – MME ÉLAINE CÔTÉ

Il est proposé par Madeleine D'Amours et résolu unanimement d'adresser une motion de remerciement à Mme Élaïne Côté qui a occupé le poste de Secrétaire Trésorière adjointe à la Municipalité pendant près de 9 ans. Mme Côté a fait preuve d'une grande compétence et de professionnalisme. Son départ laissera un grand vide. Nous désirons la remercier pour ses bons et loyaux services tout au long de ces années et lui souhaitons bon succès dans ses projets futurs.

163-05-2017 QUOTE-PART VAL-D'IRÈNE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Brillant prévoit à son budget annuellement un montant de 22 000\$ et plus pour le déneigement de la Route Lauzier menant au Parc Régionale de Val-D'Irène;

CONSIDÉRANT QUE ces coûts constituent une part importante de la municipalité afin d'assurer le développement du Parc Régionale de Val-D'Irène;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien de cette route permet à la portion ouest de la MRC d'en bénéficier (économie de kilométrages) et empêche l'exode des skieurs vers le Mont-Comi;

CONSIDÉRANT QUE la MRC, dans le passé, a exempté les municipalités de la quote-part de la Route Verte, évoquant que cette dernière ne passait pas sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Brillant intercède en vain auprès du Ministère des Transports (MTQ) de reprendre possession de la Route Lauzier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Ghislain Perrault et unanimement résolu que la MRC de La Matapédia exempte la municipalité de Val-Brillant de payer la quote-part reliée au Parc Régionale de Val-D'Irène.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions réservée à l'Assemblée débute à 21h12.

164-05-2017 PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2017-2018

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de la santé mentale, qui se déroule du 1^{er} au 7 mai, est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour se recharger »;

CONSIDÉRANT QUE les 7 astuces sont de solides outils visant à renforcer et à développer la santé mentale des Québécoises et des Québécois;

CONSIDÉRANT QUE la Semaine d'adresse à l'ensemble de la population du Québec et à tous les milieux;

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nous permet de découvrir que les municipalités du Québec, tout comme les citoyennes et citoyens, contribuent déjà à la santé mentale positive de la population;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant la santé mentale positive relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent la Semaine de la santé mentale :

- En invitant leurs citoyennes et leurs citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne sur <http://smq-bsl.org>
- En encourageant les initiatives et activités organisées sur leur territoire
- En proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Jacques Gaulin et unanimement résolu de proclamé la semaine du 1^{er} au 7 mai 2017 dans la municipalité de Val-Brillant et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des *7 astuces* pour se recharger.

165-05-2017 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Madeleine D'Amours et unanimement résolu de levée l'Assemblée à 21h35.

MUNICIPALITÉ DE VAL-BRILLANT

_____ **MAIRE**

_____ **SEC.-TRES.**